



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 20 février 2013 -

Les établissements Horeca devront se munir d'une caisse enregistreuse officielle pour le 1^{er} janvier 2014.

Katrin Jadin interrogeait ce mardi le Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale sur la mise en œuvre de cette nouvelle mesure.

John Crombez a réaffirmé son attachement à l'instauration de ce système, qui a pour objectif de lutter contre le travail au noir, précisant que le dossier avait connu un peu de retard par rapport aux délais initialement prévus.

Katrin Jadin regrette que cette réforme ne soit pas encore accompagnée d'**aides concrètes pour les tenanciers d'établissements**, afin d'éviter que cette transition ne constitue pour eux une trop lourde charge financière.

L'investissement que constituera l'installation de ce système sera en effet à charge de chaque établissement Horeca. La Députée fédérale a posé la question du **coût effectif de cette installation**, mais John Crombez n'a pas encore pu y apporter de réponse.

Il prépare toutefois un **plan de support du secteur**, dont les deux mesures-phares consisteraient à réduire les charges fiscales pour l'engagement des travailleurs occasionnels d'une part, et des travailleurs contractuels de l'autre.

Le secteur **Horeca** a toutefois jugé ces propositions insuffisantes. Il faut souligner qu'il s'agit d'un **secteur complexe car très diversifié, et qui est durement touché par la crise économique**.

Katrin Jadin a réaffirmé l'**importance de la survie des établissements Horeca**, qui constituent un **employeur de grande importance, et joue un rôle crucial dans la vie économique**, notamment dans les **régions touristiques de notre pays**.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TEMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN**

GSM : 0478 333 417 | Courriel : katrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02